

Lycée polyvalent les Catalins, 24 avenue des Catalins 26200 Montélimar

04.75.00.76.76 – <https://www.catalins.fr>

Lycée des Métiers du transport et de la logistique, de l'énergie, des sciences appliquées et du

**LES
CATALINS**
Lycée polyvalent



CAP C4A

**AGENT D'ACCUEIL D'AUTOBUS ET
D'AUTOCAR**



Le titulaire du CAP « Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar » a pour mission principale d'acheminer en toute sécurité les passagers dans le cadre de leurs déplacements réguliers et/ou occasionnels. Il peut exercer son métier dans le cadre de transports urbains, scolaire, sur ligne régulières ou occasionnelles. Après une première expérience professionnelle, il peut évoluer vers des postes de conducteur d'autocar de tourisme, grand tourisme ou événementiel ; de formateur, de conducteur de tramway ou encore d'agent d'exploitation puis de responsable d'exploitation.

Au cours de sa mission de transport, il assure la relation client, contribue au suivi, à la fidélisation et s'emploie à véhiculer une image positive de son organisation.

PROFIL

- Maîtriser la conduite d'un véhicule de transport en commun (permis D) dans le cadre d'une mission de transport,
- Être capable de préparer et réaliser une mission de transport en autonomie (prise en charge de son véhicule, préparation de l'itinéraire, application des différentes réglementations...) sur tous types de services (urbain, scolaire, lignes régulières, tourisme, grand tourisme...)
- Assurer l'accueil, le suivi et la fidélisation du client,
- Appréhender la technologie des véhicules.

PRE-REQUIS :

Etre titulaire du permis B et d'un diplôme (CAP, BAC,...)

LA FORMATION

La formation professionnelle comprend des cours de conduite et d'écoute pédagogique, la connaissance des réglementations routière, la connaissance du véhicule, ainsi que des cours de planification de transport. Période de formation en Milieu Professionnel : 6 semaines au cours de la formation
Possibilité de faire la formation par apprentissage. En partenariat avec le GRETA

VOLUME HORAIRES

Domaine professionnel (en établissement scolaire) :

- Conduite : une journée de 9h pour un groupe de 6 élèves, soit 1h30 de conduite individuelle et 7h30 d'activités connexes,
- Connaissance véhicule : 2h,
- Relation client : 3h
- Réglementation transport : 4h,
- Chef d'œuvre (réalisation d'un projet pédagogique) : 3h

Dispense d'enseignement général

Périodes de formations en milieu professionnel : 6 semaines au cours de l'année de formation.

ORGANISATION DES EXAMENS

Le CAP est délivré par combinaison de contrôles en cours de formation et d'épreuves terminales.

POURSUITE D'ETUDES

Les élèves titulaires de ce CAP peuvent entrer dans la vie active.